

Paris se réjouit de l'approbation de l'homologation du vinaigre blanc pour désinfecter les outils de taille des végétaux

Paris et l'Institut technique de l'agriculture biologique (ITAB) ont demandé en novembre dernier à la Commission européenne d'homologuer le vinaigre blanc pour des usages phytopharmaceutiques. Ce dossier a été approuvé en mai dernier et son règlement européen d'exécution 2015/1108 a été publié dernièrement, permettant cet usage du vinaigre blanc, à partir du 29 juillet 2015.

Depuis le milieu des années 1990, Paris mène une politique de réduction de l'utilisation des pesticides. Afin d'approfondir cet engagement, Pénélope Komitès et Bernard Jomier, adjoints à la Maire, ont demandé en novembre à la Commission européenne d'autoriser l'usage du vinaigre blanc pour désinfecter les outils horticoles. Il constitue une alternative écologique à des produits plus toxiques pour l'environnement et pour la santé des professionnels. Cette méthode a été testée avec succès en 2013 par les services de la Ville.

Son règlement européen d'exécution 2015/1108 a été publié dernièrement, permettant cet usage du vinaigre blanc, à partir du 29 juillet 2015.

Paris se réjouit aujourd'hui de l'approbation de l'homologation du vinaigre blanc pour désinfecter les outils de taille des végétaux qui va permettre d'en généraliser l'usage à l'ensemble des outils des jardiniers et bûcherons de Paris.

« Nous lançons en 2015 la concertation pour un nouveau plan Biodiversité qui confirmera l'engagement de la ville sur le chemin du "zéro phyto". Nos services doivent donc continuer à innover avec un produit aussi commun et naturel que le vinaigre », souligne Pénélope Komitès, adjointe à la Maire de Paris en charge des espaces verts, de la nature et de la biodiversité.

« La Ville est soucieuse de réduire l'exposition des Parisiennes et des Parisiens aux produits toxiques. Cela répond à un engagement résolument volontariste en matière de santé environnementale, qui se traduira notamment par le Plan parisien de santé environnementale, que je présenterai en novembre prochain », note également Bernard Jomier, adjoint à la Maire en charge de la santé.